

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE TAVE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, | <input checked="" type="checkbox"/> Système d'alerte |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation | <input type="checkbox"/> Autre(s) |
| <input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | |

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.cc-valdetave.fr

Date de création : 16/12/2002

Nombre de communes : 7 communes

Nombre d'habitants sur le territoire : 6349 habitants

Taille des communes : 1806 habitants (Tresques) à 312 habitants (Le Pin)

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE**Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure**

Mai 1998, septembre 2002 : crue de la Tave

Novembre 2006 : débordements importants à Tresques

Compétence particulière liée à la problématique :

Néant

La prise en compte des risques majeurs est réalisée dans le cadre de la compétence optionnelle : Protection et mise en valeur de l'environnement.

C'est la commission « Aménagement de la Tave et de ses affluents » qui est en charge de la programmation des travaux sur les cours d'eau et du suivi de dossiers plus précis tels que :

- le plan intercommunal de sauvegarde
- le système de téléalerte

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

En activité de veille : environ 15% d'un temps plein

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

Néant

Information / sensibilisation / formation :

- Plaquettes d'information sur le risque inondation, réalisées dans le cadre de la mise en place des plans communaux de sauvegarde. La Communauté de Communes a élaboré le contenu et financé l'impression. La diffusion à chaque foyer est à la charge des communes. Il y a une plaquette spécifique par commune.

Alerte :

- La communauté de communes est un intermédiaire entre les communes et le prestataire qui fournit le service.

Déclenché par les maires de chaque commune, le dispositif permet de prévenir et d'alerter la population par téléphone et internet.

Il existe plusieurs listes de diffusion :

- la population tout entière
- la population située en zone inondation
- etc ...

Le prestataire est également chargé de former les utilisateurs des communes.

La mise à jour des listes est gérée par l'intercommunalité qui demande les informations aux communes et les transmet au prestataire.

A savoir : La communauté de communes a procédé un test grandeur nature de son dispositif de téléalerte le 1 octobre 2008.

- La Société PREDICT a été retenue pour assurer un suivi en temps réel des événements pluviométriques, et ainsi transmettre une pré-alerte et alerte aux maires dans le cas où la situation le nécessite.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Un appel d'offre a été réalisé pour l'élaboration et la diffusion de l'ensemble des plans communaux de sauvegarde (volet risque inondation).

Les PCS ont donc été réalisés par un prestataire en lien avec la communauté de communes, les communes, AB cèze et le conseil général du Gard.

Les PCS « risque inondation » sont constitués :

- D'un volet diagnostic sur les risques répertoriés par commune qui détermine les zones concernées, le degré d'exposition de ces zones et les paramètres d'anticipation pour alerter la population concernée.
- D'un livret d'organisation communale de gestion de crise.
- D'un livret de procédures qui déterminent les modalités de gestion des points sensibles de la commune : Déclenchement du PCS, Information et alerte à la population, Transmission de l'information vers les établissements scolaires, Prise en charge des sinistrés, Gestion de post-crise, Retour d'expérience.
- D'un annuaire de crise pour la mobilisation des différents acteurs impliqués dans la crise.

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

La communauté de communes du Val de Tave n'a pas prévu d'organisation spécifique.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Réaliser un retour d'expérience des communes par rapport au dispositif de téléalerte
- Réaliser un bilan sur le matériel disponible dans les communes et à la communauté de communes – définir les investissements à réaliser
- Grouper les investissements à faire
- Lancer une réflexion sur la mise à disposition des moyens d'une commune à une autre et de l'intercommunalité aux communes

CONTACT

NOM et prénom : MONCEAU Audrey

Service/Direction de rattachement : C.C. du Val de Tave

Fonction : Chargé de mission

Coordonnées mail : am.valdetave@orange.fr

Coordonnées téléphoniques : 04 66 39 52 56

Date de recueil des informations : 02 2009